



Proposition d'approbation du compte administratif et compte de gestion 2016

Rapport n° CD/2017/039

Service Chef de file :

E220 - Service du budget et de la dette

Service(s) associé(s) :

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de proposer à l'Assemblée départementale d'approuver le compte administratif de l'exercice 2016.

Pour la deuxième année consécutive le Département parvient à réduire ses dépenses de fonctionnement et en premier lieu les dépenses de son administration (l'écart est de plus de 4 M€ entre le compte administratif 2014 et le compte administratif 2016, soit un cumul de 7,5 M€ d'économies), afin d'absorber la troisième année de baisse des dotations de l'Etat.

Grâce à une gestion rigoureuse et aux mesures budgétaires prises par l'Assemblée départementale dès 2015 sur proposition de l'Exécutif départemental, et à un bon dynamisme de recettes comme les droits de mutation à titre onéreux (DMTO), le Département est parvenu à conserver une épargne importante, tout en poursuivant la réduction de son stock d'engagements vis-à-vis des tiers pour ce qui concerne les subventions d'investissement, et en amorçant une réduction de son stock de dette de plus de 20 M€.

Le compte administratif 2016 : un bilan dans la continuité de la stratégie financière mise en œuvre en 2015

Dès son installation en 2015, la nouvelle Assemblée élue a été confrontée à une situation financière difficile. En effet, la baisse des dotations de l'Etat amorcée dès 2014 a entraîné une réduction des recettes du Département – de 9 M€ en 2014 puis de 20 M€ par an de 2015 à 2017, soit une perte cumulée de près de 160M€ sur la période 2014-2017 - et une baisse de l'épargne prévisionnelle, obligeant le Département à réinterroger ses interventions. En 2016, et dans la continuité de l'exercice 2015, le défi posé par cette baisse annoncée des recettes de fonctionnement a été relevé avec succès par le Département du Bas-Rhin.

Le compte administratif 2016 est le reflet des travaux menés par le Département s'inscrivant dans la stratégie financière du mandat vertueux pour sortir de la situation financière tendue dans laquelle il se trouvait. En prenant des décisions difficiles, justes et mesurées, pour l'ensemble de ses politiques publiques et en faisant porter également et d'abord les efforts et les réductions sur les dépenses de son administration, le Département a su retrouver une situation financière assainie, tout en continuant à honorer ses engagements vis-à-vis des tiers, collectivités et associations.

Ainsi, pour la deuxième année consécutive le Département parvient à réduire ses dépenses de fonctionnement, y compris les dépenses sociales, grâce aux mesures de maîtrise budgétaire et de bonne gestion mises en œuvre depuis plusieurs années.

En 2016, le Département parvient à maintenir ses investissements au même niveau qu'en 2015 et continue à honorer ses engagements vis-à-vis des tiers, dont certains sont pour le moins symboliques : par exemple **en 2016 le Département a achevé le versement de sa participation au titre de la réalisation de la LGV Est à Réseau Ferré de France (RFF) à laquelle il a contribué à hauteur de 155M€ en tout.**

En 2016, le Département a fait le choix de **ne pas recourir au levier fiscal**. C'est par la réduction de ses dépenses de fonctionnement et par des recettes de fiscalité indirecte fortes et dynamiques, notamment concernant les droits de mutation que le Département parvient à dégager une épargne brute importante et à maintenir le niveau de ses investissements, à près de 157 M€.

De plus, fort d'une dynamique des recettes importantes en fin d'année et après avoir réglé les engagements vis-à-vis des tiers pour lesquels il disposait des factures, le Département a enclenché en 2016 une réduction de son stock de dette. Ainsi, en 2016 et pour la première fois depuis 2003, le Département affiche un désendettement au compte administratif, de 21 M€, établissant ainsi le stock de dette sous la barre de 700 M€, à 692,6 M€ précisément.

Le compte administratif 2016 témoigne ainsi et pour la deuxième année consécutive que la stratégie financière mise en œuvre par le Département porte ses fruits.

2016 est venue confirmer ce qui avait déjà été observé en 2015, c'est-à-dire un inversement de l'« effet de ciseaux » qui caractérisait les finances de la collectivité depuis plusieurs années (une progression des dépenses plus rapide que la progression des recettes). Les recettes de fonctionnement progressent plus vite que les dépenses, et parallèlement, les dépenses diminuent, ce qui provoque comme en 2015 une hausse importante de l'épargne. Le taux d'épargne et le ratio de désendettement du Département, après avoir retrouvé des niveaux satisfaisants en 2015, s'améliorent encore en 2016, pour s'établir désormais à 4,7 ans contre 5,6 ans en 2015.

Pour l'avenir le Département devra rester vigilant : la bonne santé financière retrouvée reste fragile du fait de l'incertitude des décisions de l'Etat pour les années à venir. Une nouvelle baisse des dotations couplée à des éléments défavorables du contexte social ou économique pourrait entraîner de nouveaux déséquilibres financiers.

1. Des recettes de fonctionnement en hausse malgré une nouvelle baisse des dotations d'Etat et grâce à une fiscalité indirecte dynamique

Au compte administratif 2016, les recettes de fonctionnement s'élèvent à 1 029,4 M€, en nette progression (+4,5%) par rapport au CA 2015.

Afin de disposer d'une lecture juste et comparable du compte administratif, il convient d'opérer quelques retraitements. Ainsi, après retraitements du résultat d'exécution, des produits des cessions, d'autres recettes exceptionnelles et en y intégrant le solde du fonds de solidarité des DMTO (positif en 2015, négatif en 2016), les recettes de fonctionnement présentent toujours une évolution importante de +2,5%.

En M€	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016
Montant sans retraitements	937,1	952,8	975,4	984,7	1 029,4
Evolution	+2,3%	+1,7%	+2,4%	+0,9%	+4,5%
Montant retraité		949,6	941,2	960,1*	983,8*
Evolution			-0,9%	+2,0%	+2,5%

* Recettes de fonctionnement retraitées pour 2015 et 2016 du résultat d'exécution, des produits de cession et intégrant le solde du fonds de solidarité des DMTO, et retraitées pour 2015 de la recette exceptionnelle du FCTVA pour les transports et de la recette exceptionnelle de la CTS.

En €	CA 2015	CA 2016	Variation en €	Variation en %
Dotations d'Etat	210 023 739	189 330 397	-20 693 342	-9,9%
Fiscalité directe	346 222 347	350 308 339	+4 085 992	+1,2%
Fiscalité indirecte	319 757 644	343 763 320	+24 005 676	+7,5%
Recettes sociales	63 302 054	74 761 080	+11 459 026	+18,1%
Autres recettes (<i>hors résultat d'exécution et cessions</i>)	29 530 214	26 753 008	-2 777 206	-9,4%

Les dotations d'Etat diminuent de plus de 20 M€ suite à la nouvelle baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), soit une chute de près de 10% par rapport au CA 2015. Cette baisse est compensée par une augmentation des recettes de fiscalité et notamment de fiscalité indirecte (voir 1.2)

1.1. **2016 : troisième année consécutive de baisse des dotations de l'Etat**

L'année 2016 est la troisième année de contribution au redressement des finances publiques pour les collectivités locales. Ainsi, après avoir perdu près de 10 M€ de dotation globale de fonctionnement en 2014 et plus de 20 M€ en 2015, le Département voit sa DGF réduite à nouveau de plus de 20 M€ en 2016.

Evolution des dotations d'Etat

En €	CA 2015	CA 2016	Variation en %
DGF – Dotation Globale de Fonctionnement	139 705 855,54	119 592 832,70	-14,0%
DGD – Dotation Générale de Décentralisation	6 244 669,00	6 244 669,00	0,0%
Compensations fiscales	5 458 061,00	5 418 338,00	-0,7%
FMDI – Fonds de Mobilisation Départemental pour l'Insertion	8 302 751,00	7 762 155,00	-6,5%
FNGIR – Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources	21 975 798,00	21 975 798,00	0,0%
DCRTP - Dotation de compensation pour la réforme de la taxe professionnelle	28 336 604,00	28 336 604,00	0,0%
TOTAL	210 023 738,54	189 330 396,70	-9,9%

Les dotations d'Etat qui pesaient plus d'un quart des recettes de fonctionnement au CA 2013, 24,7% au CA 2014 et encore 21,9% au CA 2015 n'en représentent plus que 18,4% au CA 2016.

1.2. Pas de hausse d'impôts et une fiscalité indirecte en forte augmentation, notamment pour ce qui concerne les droits de mutation

En €	CA 2015	CA 2016	Variation
Fiscalité directe	346 222 347,00	350 308 339,00	+1,2%
Fiscalité indirecte	319 757 644,20	343 763 320,04	+7,5%
TOTAL	665 979 991,20	694 071 659,04	+4,2%

En matière de fiscalité directe, entre le CA 2015 et le CA 2016, les recettes liées à la taxe sur le foncier bâti ont augmenté de +1,6%, en lien avec l'évolution des bases et le coefficient de revalorisation forfaitaire voté par l'Assemblée Nationale.

La recette au titre de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) augmente d'environ 1 M€ entre 2015 et 2016, passant de 154,1 M€ à 155,1 M€. Retraitée de la contribution du Département au fonds de péréquation de la CVAE, l'évolution entre les deux années devient négative : -0,8 M€.

Pour ce qui concerne la fiscalité indirecte ce sont surtout les DMTO qui une nouvelle fois, après 2015, permettent d'obtenir de bons résultats, avec un CA 2016 supérieur de 9 M€ au CA 2015, soit +8,4%. Ainsi, le montant total des DMTO perçus par le Département en 2016 s'élève à 114 M€.

En 2016 le Département est resté bénéficiaire du fonds de péréquation des DMTO pour un montant de 9,3 M€, soit 5 M€ de plus qu'en 2015.

D'autres recettes de fiscalité ont été porteuses de bonnes nouvelles en 2016 : le produit de la taxe sur la consommation finale d'électricité qui, après deux années de baisse, augmente de 0,5 M€, le produit de la taxe sur les conventions d'assurances (TSCA) qui augmente de 7,6 M€, du fait d'une nouvelle procédure comptable de l'Etat qui fait que le dernier mois de cette recette traditionnellement encaissé sur l'exercice suivant l'a été sur le même exercice que les mois précédents. Le Département a donc encaissé treize mois de TSCA en 2016 contre douze en 2015. Il s'agit là d'un mouvement exceptionnel qui ne sera pas reproduit pour les années à venir (en 2017 le Département encaissera à nouveau 12 mois de TSCA).

Enfin, le produit de la taxe d'aménagement observe une augmentation de 2 M€ entre le CA 2015 et le CA 2016. Cette forte évolution (+42%) s'explique principalement du fait de retards dans l'instruction des dossiers de la part des services de l'Etat qui ont en partie été régularisés en 2016.

Recette de fiscalité indirecte

En €	CA 2015	CA 2016	Variation
Fonds de péréquation des DMTO	4 398 636,00	9 310 528,00	+111,7%
Taxe d'électricité	11 050 713,40	11 520 100,98	+4,2%
Taxe intérieure sur les produits énergétiques (TICPE)	68 736 982,10	68 736 872,10	0,0%
Taxe sur les assurances (TSCA)	124 990 874,04	132 626 733,03	+6,1%
Taxe d'aménagement	4 889 355,55	6 961 375,03	+42,4%
Taxe de séjour	421 347,54	536 725,83	+27,4%

La forte augmentation des recettes sociales est liée pour partie aux recettes nouvelles de la CNSA suite à l'entrée en vigueur de la loi ASV, pour un montant de 7,9 M€. Sans tenir compte de cette recette nouvelle, les recettes sociales augmentent de 3,5 M€. Cette évolution provient essentiellement des ressources des bénéficiaires de l'aide sociale en établissement pour personnes en situation de handicap. Il s'agit de recettes 2015 qui n'avaient pu être titrées par le Département et l'ont été en 2016.

Deux raisons expliquent la diminution de 2,8 M€ des autres recettes de fonctionnement :

1. L'encaissement en 2015 de recettes exceptionnelles dans le cadre de l'assujettissement du budget des transports à la TVA ;
2. La création de l'ATIP et le transfert vers celle-ci des recettes d'autorisation du droit des sols (ADS) et d'établissement des feuille de paies des collectivités.

2. La bonne gestion mise en œuvre par le Département lui permet de réduire ses dépenses de fonctionnement pour la deuxième année consécutive

En 2016, le Département a poursuivi ses efforts et sa gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement et les a ainsi vues diminuer, pour la deuxième année consécutive. Elles observent une baisse de plus de 5 M€ par rapport au CA 2015, soit 0,6% de dépenses en moins, soit en cumulé depuis 2015, une baisse de 24,7 M€.

Pour obtenir une vision exacte de l'évolution il est toutefois nécessaire d'opérer certains retraitements (fonds de solidarité). Ainsi, en 2016 le résultat net du fonds de solidarité des DMTO pour le Département, entre le montant qu'il a dû reverser au titre de la péréquation et celui qu'il a perçu, revient à une dépense nette de 1 M€, alors qu'en 2014 et 2015 cela représentait une recette nette et non une dépense.

Pour autant, même une fois les dépenses de fonctionnement retraitées de ce fonds de solidarité, en ne comptant que la dépense nette qu'il représente, leur taux d'évolution demeure de -0,6%.

En M€	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016
Montant sans retraitements	794,6	826,1	859,2	839,8	834,4
Evolution	+ 3,6%	+ 3,9%	+4,0%	-2,3%	-0,6%
Montant retraité			848,5	832,8	828,1
Evolution			+3,0%	-2,0%	-0,6%

Le taux d'exécution des dépenses de fonctionnement est de 97,1%, soit une baisse d'un point par rapport à celui observé en 2015 (98,1%).

Evolution des dépenses de fonctionnement par politique

Politique	CA 2015 en €	CA 2016 en €	Variation en €	Variation en %
0 Administration générale	174 287 278	174 165 722	-121 556	-0,1%
0 Administration générale hors gestion financière	150 262 871	148 423 651	-1 839 220	-1,2%
1 Action sociale de proximité	11 827 621	12 035 679	+208 058	+1,8%
2 Autonomie	224 942 066	218 942 528	-5 999 538	-2,0%
3 Insertion, emploi et lutte contre les exclusions	170 983 443	173 958 616	+2 975 173	+1,7%
4 Enfance, jeunesse et famille	122 982 698	123 838 686	+855 988	+0,7%
5 Education	21 176 012	20 549 948	-626 064	-3,0%
6 Développement et animation territoriale	18 303 781	17 830 181	-473 600	-2,6%
7 Aménagement du territoire	95 311 262	93 124 835	-2 186 427	-2,3%
7 Aménagement du territoire hors SDIS	64 320 392	62 133 965	-2 186 427	-3,4%
TOTAL	839 814 163	834 446 193	-5 367 970	-0,6%

2.1. Des dépenses sociales qui poursuivent leur diminution

Après avoir diminué pour la première fois au CA 2015, les dépenses sociales observent une nouvelle baisse au CA 2016 de -0,4%, soit près de 2 M€ de dépenses en moins par rapport à 2015. La réalité reste toutefois contrastée entre les différentes politiques sociales.

Politiques	CA 2015 en €	CA 2016 en €	Variation en €	Variation en %
1 Action sociale de proximité	11 827 621	12 035 679	+208 058	+1,8%
2 Autonomie	224 942 066	218 942 528	-5 999 538	-2,0%
3 Insertion, emploi et lutte contre les exclusions	170 983 443	173 958 616	+2 975 173	+1,7%
4 Enfance, jeunesse et famille	122 982 698	123 838 686	+855 988	+0,7%
TOTAL	530 735 828	528 775 509	-1 960 319	-0,4%

Après une baisse importante de plus de 6% entre 2014 et 2015, la **politique autonomie** diminue de 2% (6 M€) entre le CA 2015 et le CA 2016.

Cette réduction importante s'explique par la combinaison de deux phénomènes :

1. Les mesures de maîtrise budgétaire mises en place et qui continuent à produire des effets sur le long terme ;
2. Les mesures de bonne gestion instaurées depuis plusieurs années et la fin du rattrapage des factures en retard pour les établissements.

Ainsi, le Département a été en capacité d'absorber les premiers effets de la loi d'adaptation de la société au vieillissement (ASV) sans voir ses dépenses augmenter.

Les dépenses liées à la mise en œuvre de la **politique insertion, emploi et lutte contre les exclusions** observent une hausse de 1,7%, liée pour la totalité à l'augmentation de l'allocation RSA. Par rapport aux niveaux d'évolution connus ces dernières années (+10,8% en 2014 et +4,4% en 2015), il s'agit là d'une augmentation contenue et même inférieure à la revalorisation annuelle de l'allocation de +2%, notamment grâce à la politique de remise à l'emploi des bénéficiaires du RSA menée par le Département, avec plus de 4 000 retours à l'emploi en 2016.

Les dépenses liées à la **politique enfance, jeunesse et famille** augmentent de 0,7% entre le CA 2015 et le CA 2016. L'essentiel de la hausse est concentrée sur l'hébergement des mineurs en établissement, dont le coût augmente de 2,5 M€ entre 2015 et 2016, soit +3,9%. Cette augmentation est compensée par des sous-exécutions de crédits.

Enfin, les dépenses liées à la **politique action sociale de proximité** sont en augmentation de 1,8%, liée à l'évolution de la dotation à la Ville de Strasbourg dans le cadre de la délégation, de plus de 200 K€ entre 2015 et 2016.

La charge nette des Allocations Individuelles de Solidarités (AIS)

Les dépenses concernant les trois allocations individuelles de solidarités (AIS) que sont la prestation de compensation du handicap (PCH), l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) et le revenu de solidarité active (RSA) augmentent globalement de 1,9% entre le CA 2015 et le CA 2016.

Les recettes de compensation sont quant à elles en hausse de 4,8%. Ce qui a pour effet d'augmenter le taux de compensation des dépenses d'AIS entre 2015 et 2016, alors qu'il était en baisse constante depuis 2009. Ce dernier passe ainsi de 42,1% à 43,3%. Pour autant le Département, avec une charge nette de 152,4 M€, continue de supporter plus de la moitié des dépenses d'AIS.

2.2. Les dépenses de fonctionnement poursuivent leur baisse, notamment pour ce qui concerne les dépenses de l'administration

Globalement les dépenses du Département hors social entre le CA 2015 et le CA 2016 présentent une baisse de 1,1%. La diminution des dépenses de fonctionnement est observée pour l'ensemble des politiques, y compris pour ce qui concerne les dépenses de l'administration.

La politique **Education** observe une baisse de 3% par rapport au CA 2015, soit une réduction de 0,6 M€ de la dépense. Cette diminution s'explique pour partie par une réduction de la dotation de fonctionnement aux collèges due en particulier à la baisse des coûts de viabilisation et pour une autre partie par la fin du financement des classes de découvertes pour les associations. Le Département a consacré 20,6 M€ de dépenses de fonctionnement à sa politique éducation en 2016.

La politique **développement et animation territoriale** présente une diminution de 2,6% par rapport au CA 2015, soit une réduction de 0,5 M€. Cette baisse s'explique par la réduction de certains financements à des partenaires ou actions (ADEC, PAIR devenu Archéologie Alsace, Musée Laliq, Conservatoire régional de Strasbourg, festivals) et à l'arrêt d'autres (Chambre des métiers par exemple). Le Département a consacré 17,8 M€ de dépenses de fonctionnement à sa politique Développement et animation territoriale en 2016.

Les dépenses **d'aménagement du territoire** présentent une baisse de 2,3% entre le CA 2015 et le CA 2016, soit 2,2 M€ de moins en un an. Cette réduction de la dépense porte majoritairement sur l'entretien courant des routes – elle a été possible par des optimisations, réorganisations et modifications de pratiques – et sur la contribution du Département au Laboratoire Départemental d'Analyses qui a réalisé une très bonne année 2016. En effet, le Laboratoire a réussi à décrocher de nouveaux contrats en 2016 et à améliorer ses recettes par rapport aux années précédentes, ce qui a eu pour conséquence de réduire la subvention d'équilibre versée par le budget général. Le Département a consacré 93,1 M€ de dépenses de fonctionnement à sa politique d'Aménagement du territoire en 2016.

Enfin, la dotation du Département au SDIS demeure inchangée entre le CA 2016 et le CA 2015, à un montant de 31 M€.

Politiques	CA 2015 en €	CA 2016 en €	Variation en €	Variation en %
5-Education	21 261 012,21	20 617 147,76	-643 864,45	-3,0%
6-Développement et animation territoriale	18 218 781,43	17 766 340,85	-452 440,58	-2,5%
7-Aménagement du territoire	95 311 262,15	93 121 475,12	-2 189 787,03	-2,3%

Les dépenses d'administration générale :

Les dépenses d'**administration générale** observent une stabilisation entre le CA 2015 et le CA 2016. En excluant la gestion financière et la provision constituée en 2016 pour la Maison de l'Alsace à Paris (MAP), il peut être constaté une réduction des dépenses de 2,8%, soit plus de 4 M€ de moins qu'au CA 2015.

Les dépenses de **gestion financière** augmentent de plus de 7% entre le CA 2015 et le CA 2016. Une fois retraitées des fonds de péréquation des DMTO et de la CVAE, qui eux augmentent de plus de 19%, soit 2,2 M€ entre les deux années, les dépenses pour ce qui concerne la gestion financière proprement dite sont en baisse de 0,4 M€ soit -2,9%.

Le montant des intérêts de la dette diminue de 1,2 M€ par rapport au CA 2015 du fait du contexte de taux historiquement bas connus en 2016.

Les dépenses des **services supports** sont en forte baisse entre le CA 2015 et le CA 2016, avec près de 1 M€ de dépenses en moins, ce qui représente une chute de plus de 13%.

Les principaux postes qui observent des réductions sont :

- Les frais de télécommunications : -0,4 M€ ;
- La flotte de véhicules : -0,3 M€ ;
- La reprographie : -0,1 M€ ;
- La maintenance des logiciels : -0,1 M€.

Par ailleurs, les dépenses de **communication** continuent de baisser fortement. Elles diminuent de plus de 0,4 M€ entre 2015 et 2016 soit une réduction de la dépense de plus de 20%.

Les dépenses liées à la **gestion des bâtiments** sont optiquement en augmentation de 0,7 M€, soit +6,6% entre le CA 2015 et le CA 2016 en tenant compte de la provision pour la Maison de l'Alsace à Paris constituée en 2016 pour un montant de 2,3 M€.

En excluant cette provision, les dépenses pour la gestion des bâtiments diminuent fortement, passant de 10,1 M€ en 2015 à 8,5 M€ en 2016, soit une baisse de plus de 16% en une année.

Les principales réductions portent sur :

- Les loyers : -0,9 M€. Un dernier loyer pour Passerelle 67 avait été payé début 2015 ;
- Les frais de nettoyage : -0,3 M€ suite à la mise en place des nouveaux marchés ;
- La maintenance et l'entretien des bâtiments départementaux : -0,2 M€ ;
- Les énergies et les fluides : -0,1 M€.

Les réductions dans ces domaines témoignent de la volonté du Département de continuer à maîtriser les dépenses d'administration générale.

Enfin, la gestion équilibrée de la masse salariale a été poursuivie en 2016 et a permis au Département de constater une nouvelle diminution de 1,2%.

3. Le Département maintient le montant des dépenses d'investissement par rapport à 2015 et poursuit la réduction de son stock d'engagements afin de retrouver des marges de manœuvre

3.1. Des recettes d'investissement en baisse

Les recettes réelles d'investissement hors dette s'élèvent à 38,7 M€, soit 5,9 M€ de moins qu'en 2015 (en y intégrant les recettes de cessions qui sont comptablement des recettes de fonctionnement).

Recettes d'investissement	CA 2015 en €	CA 2016 en €	Variation en €	Variation en %
Dotations d'Etat	20 120 349	16 385 853	-3 734 496	-18,6%
Subventions	12 256 465	10 544 477	-1 711 988	-14,0%
Autres recettes (retraitées des recettes de cessions)	12 251 920	11 779 922	-471 998	-3,0%
Total	44 628 734	38 724 309	-5 904 425	-13,0%

La baisse la plus importante est observée au niveau des dotations d'Etat. Il s'agit, pour la totalité, de la baisse des recettes en provenance du Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) constatée entre 2015 et 2016, du fait de la réduction des dépenses d'investissement.

Les principales recettes d'investissement du Département hors dette sont :

- Le FCTVA pour 9,8 M€, soit 3,7 M€ de moins qu'en 2015 ;
- Le remboursement des créances liées aux avances remboursables consenties aux collectivités et autres organismes privés pour un montant de 8,8 M€, soit 1,3 M€ de moins qu'en 2015 ;
- La délégation des aides à la pierre en provenance de l'ANAH, pour un montant de 5,3 M€, soit 0,7 M€ de moins qu'en 2015 ;
- La dotation d'équipement des collèges pour un montant de 5,7 M€ (montant constant chaque année) ;
- La dotation globale d'équipement (DGE), constante à 1 M€ entre 2015 et 2016.

3.2. Des dépenses d'investissement qui se maintiennent et un stock d'engagements qui poursuit sa baisse

Les dépenses d'investissement réelles du Département, hors remboursement du capital de la dette, s'élèvent à 156,6 M€ en 2016. Elles restent stables par rapport au CA 2015.

La ventilation des dépenses d'investissement par nature de dépenses en 2016 est la suivante :

Nature de dépenses	CA 2015 (M€)	CA 2016 (M€)
Maîtrise d'ouvrage exécutée (chapitres 20+21+23)	66,4	55,4
Subventions d'investissement exécutées (chapitre 204)	83,9	93,6
Avances remboursables et autres (chapitres 27 + 45)	5,9	7,5

Depuis 2015 le poids des dépenses de maîtrise d'ouvrage dans les dépenses d'investissement est en diminution. Alors qu'il y a encore quelques années les dépenses de maîtrise d'ouvrage représentaient environ 50% des dépenses, elles n'en constituaient plus que 43% en 2015 et 36% en 2016.

La principale explication à ce phénomène est la volonté du Département de solder rapidement le stock de ses engagements passés afin de retrouver des marges de manœuvre pour le futur. Cette stratégie financière doit permettre au Département de mettre en œuvre ses actions ambitieuses au service des collégiens et des territoires connectés et attractifs notamment, pour un montant global de 517 M€ (225 M€ pour le Plan de développement pour des territoires connectés et attractifs et 292 M€ consacrés à la réussite éducative des jeunes collégiens) d'ici la fin du mandat. En cela, la réalité des dépenses d'investissement 2016 reflète bien les résultats de ces orientations.

Ainsi, fin 2016, le stock des engagements du Département atteint 271 M€ en maîtrise d'ouvrage et 223 M€ pour les subventions.

La baisse des dépenses entre 2015 et 2016 concernant les avances remboursables versées par le Département est due à des retards dans l'avancement des projets conduits par les maîtres d'ouvrages.

Dépenses d'investissement par politique (Subventions et maîtrise d'ouvrage)

Politique	CA 2015 en €	CA 2016 en €	Variation en €	Variation en %
0 Administration générale (hors emprunt)	7 598 542	7 282 764	-315 780	-4,2%
1 Action sociale de proximité	289 875	5 175	-284 700	-98,2%
2 Autonomie	3 708 055	3 278 525	- 429 530	-11,6%
3 Insertion, emploi et lutte contre les exclusions	70 277	55 294	-14 983	-21,3%
4 Enfance, jeunesse et famille	7 245 271	2 317 027	- 4 928 244	-68,0%
5 Education	40 710 411	33 708 907	-7 001 504	-17,2%
6 Développement et animation du territoire	25 161 761	28 625 951	+3 464 190	+13,8%
7 Aménagement du territoire	71 480 844	81 342 886	+9 862 042	+13,8%
Total des dépenses d'investissement (hors emprunt)	156 265 037	156 616 530	+351 493	+0,2%
Total hors administration générale	148 666 495	149 333 766	667 271	+0,4%

La forte baisse des dépenses d'investissement constatée pour la politique Enfance, jeunesse et famille s'explique par un nombre important de subventions payées par le Département en 2015.

Pour ce qui concerne la politique Education, la diminution observée entre 2015 et 2016 est liée aux opérations de travaux dans les collèges qui ont pris fin en 2015 (Collège Galilée, Collège de Benfeld, etc.).

L'augmentation constatée des dépenses de la politique Développement et animation territoriale est liée en grande partie au versement du solde de la subvention pour les travaux

du Palais de la Musique et des Congrès à la Ville de Strasbourg auxquels le Département a contribué à hauteur de 8 M€.

Enfin, c'est le versement d'un important solde de la subvention du Département à RFF pour la réalisation de la LGV Est qui explique la forte augmentation des dépenses d'investissement pour cette politique entre le CA 2015 et le CA 2016.

Subventions d'investissement par politique

Politique	CA 2015 en €	CA 2016 en €	Différence
1 Action sociale de proximité	250 811	0,0	-250 811
2 Autonomie	3 708 055	3 278 525	- 429 530
3 Insertion, emploi et lutte contre les exclusions	70 277	55 294	-14 984
4 Enfance, jeunesse et famille	7 243 061	2 317 027	-4 926 034
5 Education	12 722 238	13 074 873	+352 634
6 Développement et animation territoriale	18 797 697	23 447 701	+4 650 004
7 Aménagement du territoire	39 838 606	51 386 697	+11 548 091
TOTAL	82 630 745	93 560 115	+10 929 370

4. Grands équilibres

4.1. Une épargne en hausse

En 2016 le Département parvient à maintenir un bon niveau d'épargne brute. Il l'augmente même puisqu'il passe à 134,6 M€, soit 7 M€ de plus qu'au CA 2015.

Ce résultat est atteint grâce à l'ensemble des mesures de maîtrise des dépenses qui ont été mises en place et à la bonne réalisation des recettes, notamment les DMTO.

	CA 2015 en €	CA 2016 en €
Epargne brute réalisée (après retraitements)	127 545 580	134 612 189
Taux d'épargne brute	13,3%	13,9%

Enfin, le résultat d'exécution 2016 s'élève à 53,7 M€. Il s'agit là de la conséquence des bonnes nouvelles en recettes et de la baisse du taux d'exécution des dépenses.

Un stock de dette qui diminue

L'évolution du stock de dette

L'emprunt mobilisé par le Département en 2016 s'élève à 70 M€. Le tableau des emprunts mobilisés en 2016 figure ci-après.

Le remboursement du capital de la dette atteint 91,8 M€ en 2016, dont 27,6 M€ de remboursements anticipés.

En conséquence, le stock de dette diminue de 21,8 M€. Il s'établit au 31 décembre 2016 à 692,6 M€.

Les opérations de remboursements anticipés

En début d'année 2016, le Département a analysé qu'il pourrait être pertinent de rembourser par anticipation certains emprunts dans l'année du fait de leur coût relativement élevé au regard de l'évolution du marché. Cela s'est traduit par le remboursement anticipé effectif de deux emprunts.

Emprunts remboursés par anticipation

N° de contrat	Banque	Montant initial en €	Index	Marge	Montant remboursé en €	Indemnité versée en €
62	Caisse des Dépôts et Consignations	19 406 000,00	Euribor 3M	0,60%	19 406 000,00	99 000,00
78	Caisse des Dépôts et Consignations	8 157 252,41	Inflation	1,54%	8 157 252,41	146 000,00
TOTAL		27 563 525,41	-	-	27 563 525,41	245 000,00

Les indemnités de remboursements anticipés se sont élevées à 245 000 €. Le gain actuariel pour le Département est évalué à 4,5 M€ sur la durée de vie résiduelle de ces deux emprunts.

Coût de la dette

En 2016, le montant des frais financiers liés aux emprunts s'élève à 12,5 M€ (soit une diminution de 9,1% par rapport à 2015).

Le taux d'intérêt moyen de la dette en 2016 s'élève à 1,8%, en baisse de 0,2 point par rapport à 2015. Le Département a profité du contexte de taux bas, a remboursé par anticipation des emprunts aux taux élevés et a conclu uniquement des emprunts à taux fixes très faibles en 2016.

Par conséquent la proportion fixe / variable est inversée par rapport à 2015 : 52% de fixe et 48% de variable.

Grâce à la progression de l'épargne et à la diminution du stock de dette, le ratio de désendettement de la collectivité se situe désormais à 4,7 années, contre 5,6 années au 31 décembre 2015.

Tableau des emprunts mobilisés en 2016

Organisme prêteur ou chef de file	Date de mobilisation	Nominal	Type de taux d'intérêt	Taux fixe ou marge sur taux d'intérêt	Taux initial		Périodicité des remboursements	Profil amortissement
					Niveau de Taux	Taux actuariel		
Emprunts obligataires								
GFI SECURITIES LIMITED	24/03/2016	10 000 000,00 €	FIXE	1,1	1,1	1,143	Annuelle	In Fine
HSBC	22/06/2016	10 000 000,00 €	FIXE	1,0	1,0	1,027	Annuelle	In Fine
Emprunts bancaires								
LA BANQUE POSTALE	02/12/2016	10 000 000,00 €	FIXE	0,77	0,77	0,786	Trimestrielle	Constant
LA BANQUE POSTALE	02/12/2016	10 000 000,00 €	FIXE	0,77	0,77	0,785	Semestrielle	Constant
Landesbank Hessen-Thüringen Girozentrale (Helaba)	16/12/2016	20 000 000,00 €	FIXE	1,06	1,06	1,063	Semestrielle	Constant
ANDEBANKSAA	22/12/2016	10 000 000,00 €	FIXE	1,04	1,04	1,060	Semestrielle	Constant
TOTAL		70 000 000,00 €						

5- Divers : Bilan des acquisitions et cessions immobilières en 2016

L'article L.3213-2 du C.G.C.T. impose au Département de faire valider par le Conseil Départemental l'ensemble des acquisitions et cessions immobilières réalisées en 2016 (annexes jointes).

Le montant des acquisitions immobilières opérées en 2016 par le Département s'élève à 349 578,87 €.

Le montant des cessions immobilières pour l'exercice 2016 s'élève à 1 540 559,57 €.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

1/ Pour le budget principal, le Conseil Départemental constate que l'excédent global de clôture de la gestion 2016 est de 53 711 220,27 € :

- dont le solde d'exécution de la section d'investissement est déficitaire de 47 369 071,21 €,

- dont le résultat cumulé excédentaire de la section de fonctionnement s'élève à 101 080 291,48 €.

Le Conseil Départemental :

- arrête le compte de gestion,

- décide de reporter le solde d'exécution déficitaire de la section d'investissement d'un montant de 47 369 071,21 € en dépense au compte 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement »,
- décide d'affecter le résultat cumulé excédentaire de la section de fonctionnement de 101 080 291,48 € à hauteur de 47 369 071,21 € à la couverture du déficit de la section d'investissement au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » et de reporter le solde à hauteur de 53 711 220,27 € au compte 002 "Excédent de fonctionnement reporté".

2/ Pour le budget annexe du Parc départemental d'entretien des cours d'eau, le Conseil Départemental constate que l'excédent global de clôture de la gestion 2016 est de 1 316 552,73 € :

- dont le solde d'exécution de la section d'investissement est excédentaire de 231 530,63 €,
- dont le résultat excédentaire de la section de fonctionnement s'élève à 1 085 022,10 €.

Le Conseil Départemental :

- arrête le compte de gestion,
- décide de reporter le solde d'exécution de la section d'investissement d'un montant de 231 530,63 € au compte 001 «Solde d'exécution de la section d'investissement reporté»,
- décide de reporter le résultat de la section de fonctionnement d'un montant de 1 085 022,10 € au compte 002 «Résultat d'exploitation reporté».

3/ Pour le budget annexe du Foyer de l'enfance, le Conseil Départemental constate que l'exercice 2016 se clôture avec un excédent global de 101 214,47 € :

- dont un excédent de 171 057,07 € pour l'investissement (avec le report des exercices antérieurs de 536 292,85 €, le solde excédentaire en investissement à reporter s'élève à 707 349,92 €),
- dont un déficit de fonctionnement de 69 842,60 €.

Le Conseil Départemental :

- arrête le compte de gestion,
- décide que le montant total à affecter en 2017 au titre des résultats 2016 est de 173 768,03 €, correspondant au solde du résultat déficitaire comptable 2016 de 69 842,60 € et de l'intégration des reports à nouveau au titre de 2016 conformément aux délibérations antérieures, soit le montant excédentaire au titre des résultats à affecter pour 2014 au compte 110 de 243 610,63 €,
- décide que l'excédent de 173 768,03 € au titre des résultats 2016, est affecté en totalité à la réduction des charges d'exploitation 2018 repris lors de l'affectation 2019 des résultats 2018, compte 110.0 millésime 2016.

4/ Pour le budget annexe du Laboratoire départemental d'analyses, le Conseil Départemental constate que l'excédent global de clôture de gestion 2016 est de 19 692,09 € :

- dont le solde d'exécution de la section d'investissement est excédentaire de 16 093,21 €,
- dont le résultat excédentaire de la section de fonctionnement s'élève à 3 598,88 €.

Le Conseil Départemental :

- arrête le compte de gestion,
- décide de reporter le solde d'exécution excédentaire de la section d'investissement d'un montant de 16 093,21 € en recette au compte 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté »,
- décide de reporter le résultat excédentaire de la section de fonctionnement d'un montant de 3 598,88 € en recette au compte 002 « Résultat de fonctionnement reporté ».

5/ Pour le budget annexe du Vaisseau, le Conseil Départemental constate que le résultat global de clôture de la gestion 2016 est excédentaire de 31 597,48 € :

- dont le solde d'exécution de la section d'investissement est déficitaire de 2 082,38 €,
- dont le résultat excédentaire de la section de fonctionnement s'élève à 33 679,86 €.

Le Conseil Départemental :

- arrête le compte de gestion,
- décide de reporter le solde d'exécution déficitaire de la section d'investissement d'un montant de 2 082,38 € en dépense au compte 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté »,
- décide d'affecter le résultat cumulé excédentaire de la section de fonctionnement de 33 679,86 € à hauteur de 2 082,38 € à la couverture du déficit de la section d'investissement au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » et de reporter le solde à hauteur de 31 597,48 € en recette au compte 002 « Résultat de fonctionnement reporté ».

##13;

6/ Pour le budget annexe du Parc Véhicules et Bacs Rhénans, le Conseil Départemental constate que l'excédent global de clôture de la gestion 2016 est de 2 221 003,41 € :

- dont le solde d'exécution de la section d'investissement est excédentaire de 1 400 136,61 €,
- dont le résultat excédentaire de la section de fonctionnement s'élève à 820 866,80 €.

Le Conseil Départemental :

- arrête le compte de gestion,
- décide de reporter le solde d'exécution excédentaire de la section d'investissement d'un montant de 1 400 136,61 € en recette au compte 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement »,
- décide de reporter le résultat excédentaire de la section de fonctionnement d'un montant de 820 866,80 € en recette au compte 002 « Excédent de fonctionnement reporté ».

7/ Pour le budget annexe de la Régie des Transports, le Conseil Départemental constate que l'excédent global de clôture de la gestion 2016 est de 2 099 159,01 €.

Le bilan d'activités 2016 ayant fait l'objet d'un avis du conseil d'exploitation, conformément à l'article L1413-1 du CGCT, en date du 4 mai 2017 et d'un avis de la commission consultative des services publics départementaux, conformément à l'article 1611-4 du CGCT, en date du 22 mai 2017, le Conseil Départemental :

- arrête le compte de gestion,

- décide de reporter le résultat excédentaire de la section de fonctionnement d'un montant de 2 099 159,01 € en recette au compte 002 « Excédent de fonctionnement reporté », puis d'en reverser l'intégralité au budget principal conformément à la délibération n°CD/2016/198 du 8 décembre 2016 (cf. nature 672 du budget annexe, nature 75861 du budget principal).

8/ Conformément à l'article L.3213-2 du C.G.C.T. le Conseil Départemental approuve le bilan des acquisitions et cessions réalisées en 2016 selon les annexes jointes :

-Bilan des acquisitions immobilières opérées dans le Bas-Rhin en 2016 pour un montant de 349 578,87 €,

-Bilan des cessions immobilières pour l'exercice 2016 pour un montant de 1 540 559,57 €.

Strasbourg, le 07/06/17

Le Président,



Frédéric BIERRY